

Comparez les documents 5, page 47 et la carte page 43 : Comment s'est construit un tel empire ?

I. Clovis et le premier royaume des Francs.

Page 47, documents 3, 4 et 5.

1. Doc 3 : Quelle était la religion de Clovis avant son baptême ? Clovis est-il seul à se convertir ?

Clovis avant de se convertir **était polythéiste** car dans le texte il est dit que sa femme « ne cessait de prêcher pour que Clovis abandonne les idoles,... » Clovis se convertit en même temps que son peuple. « Tout le peuple s'écria en même temps : nous rejetons les dieux mortels... »

2. Doc 5 : Dans quelles directions Clovis étend-il son royaume ?

Clovis étend son royaume vers le sud jusqu'au Pyrénées, à l'ouest vers l'Atlantique (il ne prendra pas la Bretagne) et à l'est jusqu'au royaume des Burgondes.

3. Doc 4 : Que se passe-t-il à la mort de Clovis ?

A la mort de **Clovis en 511**, son royaume est divisé entre ses trois petits-fils qui se disputent le territoire.

Selon la **loi salique**, le territoire d'un roi doit être partagé entre chacun de ses fils. Il est donc normal pour les petits fils de Clovis de se disputer son royaume.

La dynastie (succession de roi d'une même famille) de Clovis est appelée la dynastie **mérovingienne**. (En souvenir du « grand-père » Mérovée)

Les rois mérovingiens vont perdre de leur puissance au profit des **maires de palais**. L'un d'entre eux, Charles Martel, grâce à sa victoire sur les musulmans va imposer son fils Pépin-Le-Bref sur le trône en 751.

Une nouvelle dynastie se met en place, la **dynastie carolingienne**.

Charlemagne succède à son père en 768.



II. L'empire de Charlemagne

Document 1 : Charlemagne entouré de ses vassaux au cours d'un « plaid », réunion des hauts dignitaires de l'Etat.

Document 2: Le rôle des Missi Dominici

a) L'ordre de mission de deux missi dominici :

« L'archevêque Magnus et le comte Godefroy sont envoyés pour contrôler l'observance du droit tout d'abord dans la cité d'Orléans jusqu'à la Seine, ensuite à Troyes, ensuite à Langres, à

Besançon, à Autun. »

b) Des missi dominici s'adressent aux comtes qu'ils vont inspecter :

« Employez-vous à **maintenir tous les droits de l'empereur**, tels qu'ils vous ont été précisés par écrit ou oralement [...] Faites pleinement et correctement **justice aux églises, aux veuves et aux orphelins**. Si vous vous heurtez à des actes de désobéissance, avertissez-nous [...] Si l'on refuse d'accepter les décisions que vous avez prises en conformité avec la loi et la justice, prenez-en note et **avertissez-nous**. »

D'après les Capitulaire des missi dominici, vers 802.

1. L'observance du droit : le respect du droit.

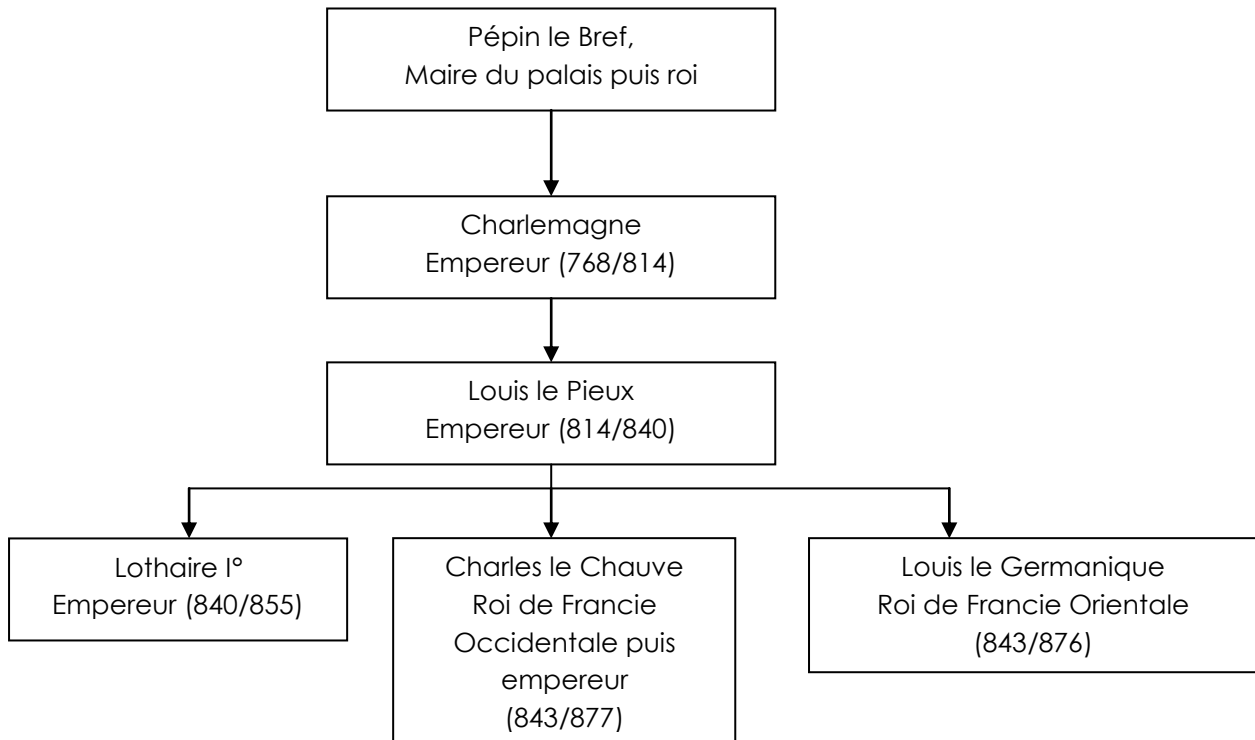
Dans le tableau ci-dessous :

- Indiquez dans la colonne n°2, le numéro qui correspond sur l'image du document 1;
- Recherchez dans le manuel, les pages et les documents où vous retrouverez des indications sur les éléments de la première colonne; à chaque fois notez la page et le numéro du document dans la colonne n°3;
- Répondez aux questions de la colonne de droite en vous servant des documents que vous avez trouvé dans le livre et du document n°2 de cette fiche.

1	2	3	Questions
Le palais	3	p. 52/53, doc 1 et 2	Où est construit le palais de Charlemagne ? Le palais est construit à Aix-La-Chapelle, aujourd'hui en Allemagne
Charlemagne	2	Doc 5, p. 49/ Docs 3 & 5 p. 51 Docs 3 & 4p. 53	Quand et comment devient-il empereur ? Charlemagne devient empereur en 800 grâce au pape, il est couronné à Rome
L'assemblées des comtes	5	Fiche	Quels pouvoirs détiennent les comtes ? ♦ Les comtes font appliquer les lois, rendent la justice et lèvent les impôts Comment s'appelle leur réunion ? ♦ Ils se réunissent auprès de l'empereur au cours du plaid
Des missi dominici	1	Doc 4, p.51	Qui nomme les missi dominici ? C'est Charlemagne qui nomme les missi dominici
Un rapport sur l'état du royaume	4	Fiche	Pourquoi les missi font-ils un rapport ? Les missi font un rapport pour permettre à Charlemagne de surveiller tout ce qui se passe dans son royaume : « ... envoyés pour contrôler l'observance du droit tout d'abord dans la cité d'Orléans jusqu'à la Seine... »

III. La dislocation de l'empire.

Document 1 : Les premiers Carolingiens.



Document 2 : La résistance des seigneurs.

« Ils (les vikings) attaquent Paris en 845 avec leur violence coutumière. Quelques rares seigneurs francs sont en état de leur résister. Parmi eux Robert le Fort, ancêtre des futurs rois de France. En 886, les Vikings tentent une nouvelle fois de piller Paris mais ils sont repoussés après un long siège grâce à l'énergie du comte Eudes, fils de Robert le Fort, et de Gauzlin (ou Josselin), abbé de Saint-Germain des Prés et évêque de la ville (son succès vaudra à Eudes d'être couronné roi par ses pairs, les seigneurs de Francie occidentale). »

www.herodote.net

Questions

1. **Document 1 de cette fiche et 2, page 54** : Qu'advient-il du Royaume de Charlemagne à la mort de Louis le Pieux ?

A la mort de Louis le Pieux, le royaume de Charlemagne est partagé en trois parties : La **Lotharingie** revient à Lothaire, La **Francie Occidentale** à Charles le Chauve et la **Francie Orientale** à Louis le Germanique qui sont les trois fils de Louis le Pieux.

2. **Documents 5, page 55** : Quelles menaces pèsent sur le monde carolingien au IX^e siècle ?

Le monde carolingien est menacé par des peuples étrangers tels que les **Sarrasins** qui viennent du sud ou les **Vikings** qui viennent du nord.

3. **Document 2 de cette fiche** : Les fils de Charlemagne protègent-ils leur territoire ? Quels sont ceux qui résistent aux invasions ? Qu'en retirent-ils ?

Les descendants de Charlemagne ont du mal à résister aux envahisseurs, en particulier aux Vikings qui pénètrent à l'intérieur des terres par les fleuves.

De rares seigneurs arrivent à résister ce qui leur permettra d'instituer une nouvelle dynastie : les Capétiens.

Synthèse : **Pourquoi l'empire carolingien disparaît-il ?**

- Guerre de succession (serment de Strasbourg, partage de Verdun, Trois royaumes)
- Les invasions
- Le pouvoir des seigneurs

A la mort de Louis le Pieux en 840, les petits fils de Charlemagne se disputent le royaume. En **842**, Charles le Chauve et Louis le Germanique s'unissent à Strasbourg contre Lothaire : c'est le **serment de Strasbourg**.

En **843**, les trois frères décident finalement de se partager l'empire qui est donc divisé en trois parties : **c'est le partage de Verdun**.

Au IX^e siècle l'empire carolingien est envahi par les hongrois à l'est, les Vikings au nord et les Sarrasins au sud. Mais les petits-fils de Charlemagne ne parviennent pas à défendre leur royaume, ce sont les seigneurs francs qui le font. L'empire carolingien disparaît.

Melle Migliaccio

Evaluation : mardi 12/01.